



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

L'IMPACT DE LA PÊCHE À PIED SUR LES CHAMPS DE BLOCS



Depuis la préhistoire, la pêche à pied fait partie de la culture maritime et littorale bretonne. A cette époque, les coquillages ne servaient pas uniquement de nourriture, mais aussi d'outils, de parures ou même de monnaies. De nos jours, la pêche à pied reste une activité vivrière pour 400 professionnels en Bretagne, mais est très majoritairement devenue une pratique purement récréative pour les familles littorales et les visiteurs estivaux.

Chaque année, la Bretagne attire environ 460 000 pêcheurs à pied sur 2700 km de côtes.



D'un 1^{er} abord relativement anodin, ce loisir n'est pas sans conséquence sur le milieu : non respect des tailles minimales de captures, des quotas, utilisation d'outils ravageurs... A cela il faut ajouter des menaces externes aux pratiques des pêcheurs : pollutions, aménagements... Enfin, le maintien d'une situation d'exploitation intensive et non régulée de la ressource pourrait engendrer à terme sa dégradation permanente.

Un Contrat Nature

C'est dans ce contexte que VivArmor Nature s'est mobilisée pour développer des actions de sensibilisation et de suivis pour gérer durablement cette activité. Une convention a été signée le 17 octobre 2007 entre l'association et le Conseil Régional de Bretagne pour lancer le Contrat Nature intitulé : « Gestion durable de la pêche à pied récréative et préservation de la biodiversité littorale ».

Ce projet se décline en 3 objectifs généraux :

- Permettre la pérennisation de l'activité de la pêche à pied ;
- Préserver la biodiversité littorale et son rôle dans les espaces côtiers ;
- Apporter des éléments scientifiques de gestion durable de la ressource.

Ces actions ont pour vocation d'aborder la problématique de la pêche à pied dans sa globalité. D'une part, une approche pédagogique vise à sensibiliser les usagers de l'estran à la gestion durable de leur activité et de la ressource associée, d'autre part, une étude de la fréquentation et de caractérisation des pêcheurs à pied et de leurs habitudes a été réalisée afin de mieux connaître le public visé par les actions de sensibilisation. En parallèle, différents suivis de la faune et la flore de l'estran permettent de mesurer l'impact de la pêche à pied sur les milieux naturels, comme la mesure de l'impact du retournement des pierres.



L'impact du retournement des champs de blocs

Les champs de blocs sont des zones du bas de l'estran recouvertes de pierres pouvant être retournées par les pêcheurs de crabes ou d'ormeaux, et ne se découvrant que lors des grandes marées, soit des coefficients supérieurs à 90.

Un champ de blocs peut abriter près de 400 espèces. C'est un habitat riche mais sensible ; ainsi une espèce animale sur trois en moyenne disparaît des pierres si elles sont retournées et non remises en place.



Les conséquences d'un déplacement ou d'un retournement de blocs sur cette biodiversité sont généralement de 2 types :

- soit le bloc est partiellement soulevé puis relâché : sa position a peu changé, mais l'impact concerne alors l'écrasement puis la mortalité d'une partie de la faune fixée ou mobile lorsqu'il retombe.

- soit le bloc est retourné et laissé à l'envers. Pratique très destructrice, puisqu'elle conduit à la modification de 4 interfaces : les surfaces inférieure et supérieure, puis le substrat rocheux ou meuble initialement recouvert du bloc se retrouve à nu et le nouveau substrat est lui recouvert par le bloc. Cette pratique détruit donc l'habitat de la faune tant recherchée par le pêcheur à pied.

Dans une étude récente, 60% des pratiquants Oléronais ne remettent pas les blocs en place.

Dans le cadre d'une thèse, 2 nouveaux indicateurs de perturbation de détection et de quantification de la pression de pêche ont été établis, afin de suivre et d'évaluer l'état de santé des champs de blocs.

- le QECB : l'indice de Qualité Ecologique des Champs de Blocs
- l'IVR : l'Indice Visuel de Retournement des champs de blocs.



1. Champ de blocs « non fréquenté », île aux Moines. Visuel global : pas d'impact visible. Couverture uniforme d'algues brunes ou rouges.

2. Champ de blocs « peu fréquenté », les Hébihens. Visuel global : dominante d'algues brunes ou rouges du champ de blocs, quelques blocs retournés (blancs ou verts) dispersés.

3. Champ de blocs « extrêmement fréquenté », Verdelet. Visuel global : on ne distingue pratiquement plus de blocs à couverture normale. Le champ est globalement vert d'entéromorphes ou blanc (sans couverture algale). Il y a moitié de blocs retournés et moitié de blocs non retournés.

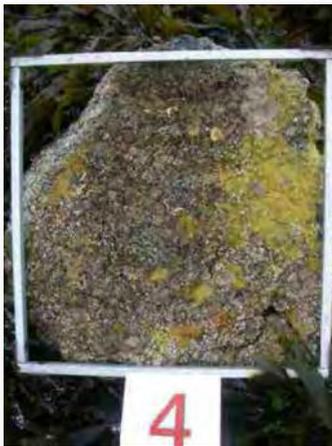
Sources : VivArmor Nature, Contrat Nature «Pêche à pied récréative» 2007-2011
Maud BERNARD, *Les habitats rocheux interdits sous l'influence d'activités anthropiques : structure, dynamique et enjeux de conservation.* 2012



La recolonisation des champs de blocs

Lorsqu'un bloc est retourné et non remis en place par un pêcheur à pied, la face initialement appelée « face supérieure » devient soudainement « face inférieure » et inversement. Les blocs de petite taille sont naturellement soumis à ces variations environnementales sous l'action des vagues et du courant, les communautés des faces dessus et dessous sont alors relativement similaires et homogènes. Les communautés des faces supérieures et inférieures présenteront un degré de similarité variable selon l'intensité du retournement : très fort lorsque le bloc est régulièrement retourné, comme cela peut être le cas sur un champ de blocs très fréquenté, très faible lorsque le bloc est retourné très occasionnellement dans le cas de champs de blocs peu fréquentés.

Photo de référence : Face supérieure avant retournement du bloc



Retournement complet du bloc



Trois semaines plus tard



Quatre mois plus tard



Huit mois plus tard



Onze mois plus tard



Un an plus tard

Un an après le retournement et la non remise en place du bloc, le taux de recouvrement mesuré sur les algues dressées et encroûtantes et la faune coloniale est encore loin de sa valeur d'origine. Sur les faces devenues «supérieures», le retour à l'état initial passe par trois grandes étapes :

- disparition soudaine de la faune coloniale
- un mois plus tard : colonisation rapide de l'espace laissé libre par les algues vertes opportunistes
- un an plus tard : régression des algues vertes et retour progressif des algues brunes.

Cette étude qui est menée sur l'Île-aux-Moines (22) depuis 2010 par VivArmor Nature, Maud Bernard et la Réserve Naturelle des Sept îles, permet d'affirmer qu'un bloc retourné et non remis en place met plus de 2 ans à atteindre son état initial. Combien de temps faudra-t-il pour retrouver des peuplements similaires aux blocs non retournés ? Les suivis se poursuivent...



Quelques tailles de captures à respecter...

L'étrille



Taille autorisée : 6.5 cm
Habitat : sous les rochers
Particularités : pattes arrières palmées
Outil conseillé : main, crochet non pointu

La moule

Taille autorisée : 4 cm
Habitat : fixée au rocher

Particularités :



bleu noir ou brun
Outil conseillé : main

La coque

Taille autorisée : 3 cm

Habitat : sable, vase

Particularités : stries verticales



Outil conseillé : main, fourchette

La palourde

Taille autorisée : 4 cm

Habitat : sable, vase

Particularités : finement striée



Outil conseillé : fourchette, cuillère

La crevette grise (crangon)

Taille autorisée : 3 cm (pêche conseillée de septembre à décembre)

Habitat : fond sablonneux, estuaire

Particularités : aplatie, grise, couleur sable

Outil conseillé : haveneau



La crevette rose (bouquet)

Taille autorisée : 5 cm

Habitat : mares rocheuses, algues

Particularités : translucide

Outil conseillé : haveneau, épuisette



La coquille Saint-Jacques

Taille autorisée : 11 cm du 1/10 au 14/05 limitée à 30 unités/plongeur/jour

Habitat : fond de sable grossier, banc de maërl

Particularités : stries verticales

Outil conseillé : main

Pêche en apnée limitée aux horaires de la pêche professionnelle (voir Affaires Maritimes)



Le homard

Taille autorisée : 8,7 cm (céphalothorax)

Habitat : sous les rochers, dans les failles

Particularités : bleu, grosses pinces

Outil conseillé : main, crochet non pointu



Les poissons

Bar : 42 cm

Sole : 24 cm

Plie/Carrelet : 27 cm

Maquereau : 20 cm

Le marquage des poissons est obligatoire



Le tourteau (dormeur)

Taille autorisée : 14 cm

Habitat : sous les rochers, dans les failles

Particularités : du rose au brun

Outil conseillé : main, crochet non pointu



Connaître les horaires des marées et s'informer de la météo.

Prévenir de son lieu de pêche et de son heure de retour. **S'habiller de couleurs vives.**

Conserver vivants les coquillages jusqu'au moment de leur consommation ou cuisson.
Contacter la mairie, l'ARS ou la DDTM pour connaître l'état sanitaire des zones de pêche.

Les pratiques respectueuses de l'environnement :

Respecter la taille minimale, la période de pêche et prélever une quantité raisonnable.
Ne pas prélever les femelles ayant des œufs. Utilisez les outils adaptés.

Respecter le milieu de vie des animaux : remettez délicatement les cailloux à leur place.

Quelques précautions :